

Prix national arturbain.fr 2022 : "Transition écologique et amélioration du cadre de vie des villes, bourgs et villages"

Maitrise d'ouvrage :

RIVP (Régie immobilière de la Ville de Paris)

Responsables :

Claire SIMON, Sous directrice rénovation durable, RIVP – Mélanie DAVID, Chef de projets immobiliers expert, RIVP

Présentateurs :

Pierre-Henri CHAMBON, Architecte DE-HMONP, Président de la SAS DAUNE & CHAMBON Architecture Urbanisme
Claire SIMON, Sous directrice Réhabilitation durable, RIVP - Mélanie DAVID, Chef de projets immobiliers expert, RIVP
Marc CLARAMUNT, Paysagiste DPLG - Jean-Yves DAVILLERS, Paysagiste - François DAUNE, Architecte DPLG

Organisme décisionnaire et propriétaire du site :

RIVP (Régie immobilière de la Ville de Paris)

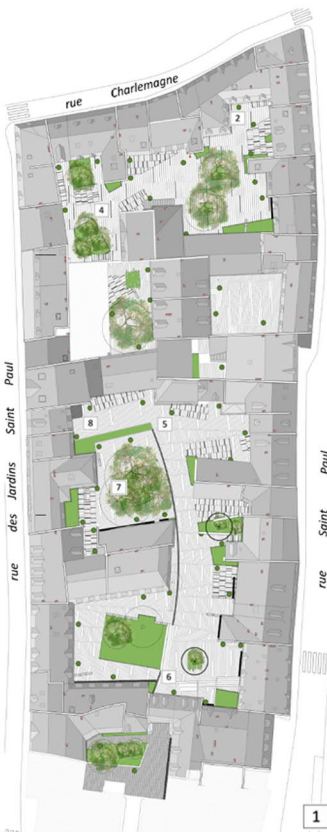
Description de l'opération :

La réhabilitation du Village Saint Paul consiste en la réhabilitation énergétique patrimoniale de 32 immeubles et la requalification des espaces extérieurs. (Plans de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Marais, Plan Climat de la Ville de Paris)

Équipe pluridisciplinaire :

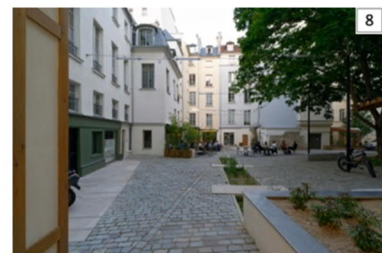
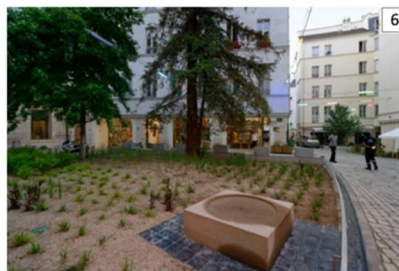
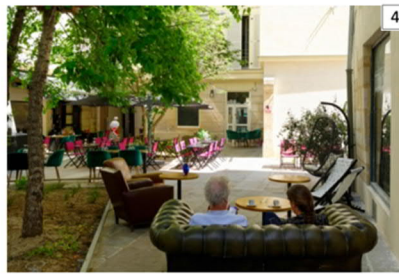
Architecte mandataire: DAUNE & CHAMBON / Paysagiste : Atelier PHUSIS / Économiste: J.LOT / Bureau d'études: COTEC

Village Saint Paul, Paris 4, 75



LÉGENDE

- 1 plan de masse
- 2 cœur d'îlot de nuit « éclairage mode bec de gaz »
- 3 exposition du projet aux usagers
- 4 mixité des usages, logements, commerces, restaurants
- 5 éclairage « éclairage mode événementiel »
- 6 fontaine, végétalisation et pavés enherbés
- 7 nichoirs et mobilier
- 8 cœur d'îlot de jour, pavés réemployés



Qualité architecturale

- Le projet de requalification comprend deux interventions majeures :

- La **réhabilitation énergétique patrimoniale de 243 logements répartis sur 32 immeubles inscrits dans le PSVM** (Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Marais) avec comme objectif le Plan Climat de la Ville de Paris,
- La **requalification des espaces extérieurs**,
- **Conforter et reconsidérer le caractère historique du lieu.**

Qualité de la vie sociale

- **Renforcer l'attractivité et le confort** des résidents et commerces,

- Amélioration de l'**accessibilité des commerces et halls d'immeuble** avec la diminution des hauteurs de seuils de seuil
- Atténuation des irrégularités des revêtements actuels afin **d'améliorer la circulation pour les PMR et limiter d'importantes nuisances de bruit** lors de la sortie quotidienne des containers d'ordures ménagères,
- L'**intégration dans les sols des réseaux forains** avec bornes rétractables et de la distribution numérique,
- Une **distinction fine des surfaces en fonction des usages et des lieux** (circulations, accès aux halls, terrasses de commerces et aires de chalandise) en **réhabilitant les matériaux de sols existants**,
- La disposition de mobiliers urbains,
- Requalification de l'**éclairage avec des thèmes lumineux selon les usages** (Bec de gaz au quotidien, éclairage de sécurité en cas d'intervention de police ou pompier, éclairages multicolores lors des animations du village),
- Réalisation de **réunions d'information et tenue d'une exposition avant travaux.**

Respect de l'environnement

- **Performance énergétique accrue**, 50% d'économie de consommation, émissions de CO2 divisées par 4,

- **Gestion différenciée des eaux pluviales** avec des dispositifs de stockage temporaires en noues et des infiltrations partielles par joints poreux avec une pose sur grave ciment à joint ensemencé,
- **Réemplois des pavés** et après sciage,
- Joint enherbés, **infiltration des eaux pluviales**,
- Mise en place de « **HLM à oiseaux** » en lien avec la **zone humide** alimentée par les eaux brutes de la ville de Paris,
- Mise en place de **pavés bois** dans les passages couverts,
- **Requalification des espaces plantés et pérennisation des arbres existants**,
- **Augmentation des surfaces végétalisées**,
- Mise en place de **jardinières « mobiles »** selon l'usage des terrasses des commerçants,
- **Isolation des logements**, changement des menuiseries extérieures bois, mise en place d'isolation thermique par l'extérieure en laine de roche et béton de chanvre lorsque possible,
- Requalification de l'**éclairage avec une approche économe en énergie.**